

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 159/2025 A L'ONG COLLECTIF DU DEVELOPPEMENT INTEGRE AU CONGO.

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0037/MN.AGRISA/SG/F/01/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains huit cent cinquante mille cinq cent (USD 850 500) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq mille neuf cent cinquante-trois, cinquante centimes (USD 5 953.50), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 01/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général